

MERCREDI

Septembre / Octobre 2018

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
 Cigales et Grillons

Nom des responsables légaux :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

Adresse complète:

Tél : Tel Portable :

Adresse Mail :@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2018 / 2019 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons.

	Septembre				Octobre 2018		
	5	12	19	26	3	10	17
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J.Complète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
Matin : 27,30 €			
Après-midi : 28,30 €			
Journée : 32,00 €			

Choisissez votre mode de règlement :

Par chèques

(à l'ordre de « Cigales et Grillons »)

+ précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par chèques vacances ANCV

Par TICKETS CESU

Par carte bancaire :

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Les 3 derniers chiffres au dos : | | |

Date d'expiration | | | | |

Nom du titulaire.....

Date et Signature :

A.....

Le

Signature

MERCREDI Septembre / Octobre 2018

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
 Cigales et Grillons – St Paul Bourdon Blanc

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieux :

Lieu d'accueil
 Ecole Maternelle St Aignan
 1 à 3 rue de l'Oriflamme
 45000 ORLEANS

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil échelonné (garderie incluse dans le tarif) à partir de 07h30 et jusqu'à 18h30.

L'inscription est également possible en demi-journée avec repas :

Matin avec repas : de 09h00 à 13h15. Départ échelonné entre 13h15 et 14h00

Après-midi avec repas : de 12h00 à 17h00. Départ échelonné entre 17h00 et 18h30

Une fois par mois ou par période, **l'inscription à la journée sera obligatoire** afin de réaliser des sorties avec tous les enfants. Ces dates seront identifiées à l'avance sur les bulletins d'inscription.

Restauration :

Le déjeuner est inclus.

Le goûter est inclus pour les inscriptions à la journée et en après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* **La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant.**

Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée (non obligatoire sur toute la période)..

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

<u>Barème 2018-2019</u>	Enfants école d'Orléans	Enfants extérieurs
Tarif mercredi matin avec repas	27,30 €	27,30 €
Tarif mercredi après-midi avec repas	28,30 €	28,30 €
Tarif "mercredi libéré" journée complète	32,00 €	32,00 €

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire

Par chèques Vacances ANCV Par TICKETS CESU

* **Annulation ou modification :**

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.